

DONS POUR LA FLECHE



Le fonds de dotation Pour la Flèche a pour objet de financer et de mettre en œuvre toutes actions visant au remontage de la flèche de la basilique de Saint-Denis.

Le remontage de la Flèche est soutenu par le mécénat

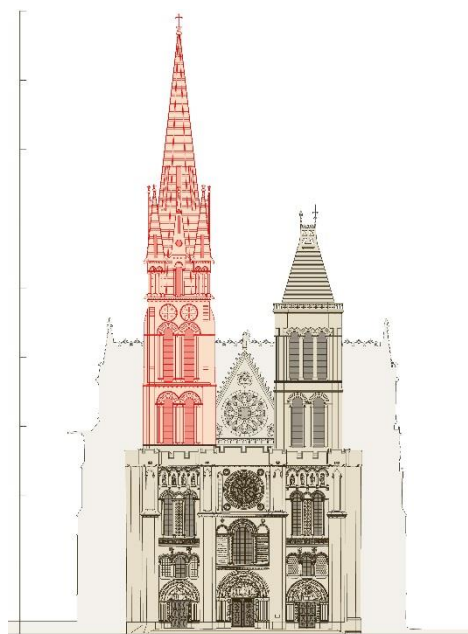
Grâce à la notoriété du projet, l'étude de faisabilité du remontage de la tour nord et de sa flèche a pu être intégralement financée par du mécénat essentiellement assuré par la société ICADE Promotion. Ce mécénat d'apport financier, de compétence ou d'apport marchand vient d'entreprises privées, petites ou grandes, ou d'entreprises publiques attachées à l'intérêt de la ville de Saint-Denis. Ce mécénat de départ a pour objectif de financer les investissements qui sont à faire avant l'arrivée du premier visiteur sur le chantier. Il prendra donc en charge l'étude, mais également les premiers espaces d'accueil du public et les ateliers. L'investissement le plus important étant l'échafaudage qui permettra la découverte et la visite du chantier.

Un projet auto financé

Par la suite, les ressources et les charges du projet de reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis s'équilibreront par un mécénat toujours actif et les recettes générées par la fréquentation du chantier. Le fond de dotation « Pour la flèche » permettra la délivrance d'un reçu de déduction fiscale pour les particuliers qui consentiront des dons et pourront ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 66% du montant des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les entreprises qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation peuvent quant à elles bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant de leurs versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire

Le modèle économique des visites est construit en cohérence avec la tarification et l'ouverture annuelle de la basilique et les événements locaux qui génèrent des flux de visiteurs. La tarification sera accessible à tous les publics. Avec un plein tarif à 8 €, un tarif réduit à 6 € et une offre d'atelier spécifique à 10 €, le chantier de la flèche s'inscrit ainsi dans un coût similaire à celui de la visite de la basilique.



BONS DE SOUSCRIPTION
POUR SOUTENIR LE FONDS DE DOTATION « Pour la Flèche »

Je désire faire un don pour contribuer au fonds de dotation « Pour la Flèche ».

Mon don est de€ et je bénéficie d'une économie d'impôts.

Pour les particuliers :

- bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 66% du montant des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable.

- Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôts au titre de l'impôt sur le revenu.

Pour les entreprises :

- bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant de leurs versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire

- Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôts au titre de l'impôt sur les sociétés



Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt.

NOM / SOCIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-MAIL :

TELEPHONE :

Signature :

COUPON REPONSE

A RENVOYER PAR COURRIER ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE REGLEMENT (à l'ordre de : Pour la Flèche)

OU PAR EMAIL EN ENVOYANT LE REGLEMENT PAR VIREMENT

		CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE		
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
RIB FRANCE	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
	18206	00025	65036687562	43
IBAN ETRANGER	FR76 1820 6000 2565 0366 8756 243			BIC AGRIFRPP882
Domiciliation		Nom et adresse du titulaire		
SAINT DENIS	(00025)	ASSOC. POUR LA FLECHE		
Tél : 0142431345		1 RUE DE LA REPUBLIQUE		
		93200 ST DENIS		
FILVERT :		INTERNET :		INTERNET MOBILE :
		www.ca-paris.fr *		m.ca-paris.fr *
<small>Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit Siège social : 26 quai de la Rapée 75012 Paris - 775 665 615 RCS PARIS - code APE 8419 Z Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 008 015 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)</small>				
<small>* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom</small>				